

L'abeille et le colibri

Ou l'histoire des chauffeurs solidaires



Le 4 juillet 2017, une vingtaine de personnes se retrouvaient dans la salle du Conseil de la Communauté de communes pour réfléchir à la création d'une association de transport solidaire en Sud Retz Atlantique.

Le temps passe vite. Les souvenirs restent flous. Mais les dates se précisent quand elles coïncident avec un événement. C'était le 11 septembre 2001 en matinée. Quelques heures plus tard, sous une avalanche d'images apocalyptiques, le monde entier allait vivre en direct un drame qu'aucun film de science fiction n'aurait jamais eu la folie d'imaginer. Je signalais, ce jour-là, au nom du syndicat de Pays de Machecoul et Logne, le premier contrat de transport solidaire avec le Conseil Général. Il s'agissait alors de cofinancer des taxis, laissant à la charge des usagers une participation très modique. L'Abeille était née.

L'Abeille était une métaphore, une "métaphorai" c'est à dire un transport en Grèce. Au même titre que les Athéniens prennent la métaphore pour se déplacer en ville, les habitants du pays de Machecoul et Logne prenaient "l'Abeille" pour se rendre chez le médecin, visiter un parent à l'hôpital, répondre à une convocation, ... Et l'Abeille a essaimé sur le territoire.

Mais la figure analogique de l'abeille ne permettait pas d'identifier le Département. La métaphore, d'accord ! Mais il est bon de rappeler qui paie, disait-on dans les couloirs... Et LILA s'imposa. "LA" comme "Loire-Atlantique". Et l'Abeille s'envola. Mais le service fut maintenu, à des tarifs accessibles, et étendu en horaire et en espace. Malgré la qualité du service ainsi rendu, on se souvient "des solidarités qui se créaient dans les villages. Mes parents n'ont jamais eu le permis, mais il y a toujours eu quelqu'un pour les transporter dans le bourg pour une sépulture ou autre". Mythe ou réalité du village solidaire ? Le transport comme facteur de lien social. "On a bien vécu quand on a eu beaucoup de rencontres" déclarait Albert Jacquard invité à Machecoul au festival de cinéma Terres d'Ailleurs en novembre 2007. Les gens ne se rencontrent pas, ils se recherchent. Désespérément. Parfois ils se trouvent. Mais il y a différentes façons de se rencontrer : on peut se rassembler nombreux pour une compétition où chacun va chercher à être le meilleur, le plus fort, le plus rapide, pour se retrouver... le plus seul enfin. On peut aussi se retrouver pour faire ensemble, relier les savoirs, partager les connaissances et prendre de la hauteur pour développer une culture de l'un et du multiple sur un territoire partagé. Le chauffeur est autonome dans ses déplacements. "Chaque chauffeur fixera lui-même les limites de son bénévolat, soit en temps, soit en distance. De telle sorte que son engagement ne sera que ce qu'il a décidé qu'il serait." Il dispose du savoir-conduire et du pouvoir-se-déplacer avec son auto-mobile. Mais il ne peut agir en tout lieu et en tout temps. Alors il mêle cette compétence à d'autres et son efficacité s'accroît. Le transport solidaire agit comme maillage de l'espace vécu et dessine ainsi la carte mentale du territoire "par la magie de la métaphore qui rapproche ce qui était distant..." (Albert Béguin, 1937).

Ainsi parcouru, pratiqué, maillé, l'espace est apprivoisé et les liens entre les personnes retissés. L'espace revêt la forme familière d'un jardin, "Tu prends la première à droite et tu verras un vieux frêne sur ta gauche. Là, il y a un chemin, tu le prends et tu arrives chez moi". Le transport redevient métaphore, récit du territoire. Les chauffeurs solidaires le connaissent intimement, ils le parcourent en tous sens et l'enrichissent de leurs interactions, à la manière des abeilles pollinisatrices. La reconnaissance sociale est la réciprocité du don de transport. C'est l'échange-don décrit par Mauss. "Je me sens utile et ça me permet de rencontrer des gens que je ne connaissais pas. Leur satisfaction est ma récompense". Les "chauffeurs solidaires" confirment l'actualité et l'universalité de la légende amérindienne du "colibri" rapportée par Pierre Rabhi : Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : "Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !" Et le colibri lui répondit : "Je le sais, mais je fais ma part."

Claude NAUD
Président

CULTURE

Signature du Projet Culturel de Territoire (PCT)

Le 14 mars 2019, la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique a signé avec le Conseil Départemental de Loire Atlantique et l'Etat, via sa Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) une convention de développement culturel 2018-2021.



Réunis à la distillerie Seguin située à Machecoul-St-Même, les acteurs culturels associatifs, les partenaires, les élu.e.s et les professionnels de la culture ont échangé autour du Projet culturel de territoire (PCT) et de son enjeu : faire vivre des actions culturelles collectivement.

Un dépliant présentant les objectifs et les actions du PCT est disponible dans les lieux culturels du territoire ainsi que dans les mairies.

Il est également possible de le télécharger sur le site de la Communauté de communes : www.sud-retz-atlantique.fr



Lors de cette cérémonie, les écoles de musique (Lieux d'enseignement musical) ont joué devant une assistance d'environ 90 personnes. La Société des Historiens du Pays de Retz et l'association Machecoul Histoire avaient concocté une exposition sur la distillerie Remy Martin.

L'artiste plasticienne textile, Emilie Bransac a réalisé une œuvre éphémère. Et bien d'autres contributions ont également permis cette alchimie culturelle dans la distillerie.



La visite de bibliothèques en réseau

Un exemple d'action du projet culturel de territoire

En collaboration avec les bibliothèques du territoire, la Communauté de communes Sud Retz Atlantique a organisé deux visites de bibliothèques en réseau proposant des services à la population différents et complémentaires (carte unique, accès aux documents de toutes les bibliothèques, animations collectives).

Le 7 mars dernier, une quinzaine de bibliothécaires sont partis à la rencontre du collectif de bibliothèques de la Communauté de communes Erdre et Gesvres. Les bibliothécaires bénévoles et professionnels ont ainsi échangé sur la notion de réseau, des aspects techniques et de la plus-value pour les habitants.



Le 21 mars, c'est en Sèvres et Loire qu'une vingtaine de bibliothécaires a travaillé sous forme d'ateliers.

Les 2 principaux objectifs de ces visites sont d'apprendre à se connaître entre bibliothécaires du territoire Sud Retz Atlantique et de partager des expériences de réseaux différents.

Chaque commune de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique possède une bibliothèque avec des moyens très divers. Les élu.e.s municipaux et intercommunaux s'accordent à dire que la bibliothèque est le premier lieu culturel pour un citoyen qu'il est essentiel de conserver.

HABITAT

Aide à la Primo-Accession

Les élus du conseil communautaire ont souhaité travailler, dans le cadre de la compétence Habitat, sur un Programme Territorial de l'Habitat (PTH) qui tient compte des travaux réalisés par les 2 ex communautés de communes lors de l'élaboration de leur Plans Locaux de l'Habitat (PLH) respectifs.



Il importait aux élus de s'appuyer sur le travail précédemment effectué pour concrétiser des actions à retenir et mettre en place une politique consolidée de l'habitat et de son programme d'actions avec le concours de Mme Lucette JAUNET du cabinet LJ Consultants.

Objectifs identifiés du Programme Territorial de l'Habitat :

- **Densifier les opérations de logement en préservant la qualité des aménagements**
 - Poursuivre les politiques de maîtrise du foncier par les communes
 - Mettre en place les outils réglementaires : extension des logements ; divisions parcellaires...
- **Diversifier le contenu et renforcer la mixité sociale au sein des opérations**
 - Utiliser les outils réglementaires (via les PLU)
 - Soutenir les opérations de logement social : accession à un foncier abordable ; soutien aux opérations de logement social (accession et location)
- **Optimiser les capacités du parc existant**
 - S'inscrire dans les dispositifs existants (Programme d'Intérêt Général (PIG) "Bien Habiter en Pays de Retz", Pôle Départe-

mental de Lutte contre l'Habitat Indigne...]

- Développer des outils propres au territoire : favoriser l'accession dans l'ancien, le conventionnement dans le parc privé, ...

• Apporter des réponses adaptées aux besoins spécifiques

- Connaître les besoins en s'appuyant sur toutes les données disponibles,
- Adapter le parc existant et le compléter le cas échéant : offre très sociale, accueil des gens du voyage, logements dédiés aux jeunes, habitat intermédiaire...
- Formaliser un réseau communautaire pour la gestion des réponses en hébergement d'urgence

Action nouvelle validée : AIDE A LA PRIMO-ACCESSION

Par délibération en date du 28 février 2019, le conseil communautaire a décidé l'attribution d'une aide financière de 2500€ au titre de l'aide à la primo-accession pour les jeunes ménages décidant l'acquisition de terrains communaux (ZAC, Lotissements communaux...) situés sur le territoire de Sud Retz Atlantique, afin de :

- Favoriser leur parcours résidentiel au sein des communes de la CCSRA ;
- Encourager, dans le cadre d'une primo-accession, l'acquisition d'un terrain en vue d'y construire un logement neuf à vocation de résidence principale ;
- Permettre à des ménages actifs de se maintenir ou de s'établir sur le territoire.

Les bénéficiaires doivent remplir

les 2 conditions suivantes :

1) Etre primo-accédants au sens du PTZ (Prêt à Taux Zéro), c'est-à-dire ne pas avoir été propriétaires de leur résidence principale dans les deux années qui précèdent la demande d'aide. (le revenu fiscal de référence n-2 doit être inférieur aux plafonds du PTZ B2 retenus pour 2019)

2) Etre considérés comme jeunes ménages, c'est à dire :

- Personne seule : l'âge au moment de la demande ne doit pas excéder 35 ans.
- Couple : la somme des âges des conjoints ne doit pas excéder 70 ans.
- Personne seule avec une ou plusieurs personne (s) à charge : l'âge de l'acquéreur ne doit pas excéder 40 ans.

Pour tout renseignement, s'adresser à la CCSRA
Antenne de LEGE - 02 40 26 65 67



La commune de Legé avait déjà mis en place une aide similaire. Les deux aides n'étant pas cumulables, c'est la plus favorable aux demandeurs qui sera attribuée dans la limite des fonds disponibles.

ENVIRONNEMENT

Plan Local de Prévention des Déchets

Une consultation publique a eu lieu du 8 février au 1^{er} mars 2019 avant l'adoption d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2019-2025.



Il a pour ambition de réduire la production de déchets sur le territoire de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique. En effet, l'augmentation de la population et nos modes de consommation contraignent les collectivités à développer toujours plus de solutions et de services afin de collecter et traiter toujours plus de déchets.

La prévention des déchets permet alors de préserver les ressources naturelles et de mieux maîtriser l'énergie ainsi que les coûts de gestion du service public.

L'enjeu, pour les collectivités, est alors de promouvoir la réduction à la source comme une opportunité de repenser notre consommation, à tous les niveaux, et nos échanges entre acteurs responsables, de créer de nouvelles activités et de développer des initiatives, qui existent déjà sur et autour de notre territoire.

Ce plan prévoit **14 actions** autour de **4 axes thématiques :**

- Allonger la durée de vie des produits ;
- Promouvoir la consommation responsable et peu génératrice de déchets ;
- Réduire, trier, valoriser les biodéchets ;
- Encourager les professionnels dans une dynamique de prévention et vers une économie circulaire ;

En 2017, chaque habitant du territoire produisait en moyenne 652 kg de déchets ménagers et assimilés par an. L'objectif de réduction lié aux seules actions de prévention est fixé à -86 kg/hab/an en 2025. Cet objectif peut être augmenté grâce aux aménagements et aux choix politiques de gestion des déchets. Il contribue à l'atteinte de l'objectif régional et national.

Le résultat de cette enquête sera disponible début juin en téléchargement sur le site Internet de la Communauté de Communes : www.sud-retz-atlantique.fr

Les transports scolaires en Région Pays de La Loire

140 000 élèves ligériens, utilisent au quotidien un service de transport organisé par la Région des Pays de la Loire.

En 2017, lorsque la Région des Pays de la Loire a pris la compétence des transports scolaires, elle a hérité de près de 350 tarifs différents. Dès lors, elle a choisi de mettre en place un tarif équitable pour l'ensemble des familles de la Région dès la prochaine rentrée scolaire.

Ainsi, pour tous les Ligériens ayant droit aux transports scolaires, un tarif unique de 110€ par an par enfant, transporté en car scolaire ou en train, sera mis en place

et la gratuité s'appliquera dès le 3^{ème} enfant transporté. Ce nouveau tarif représente donc **un gain de pouvoir d'achat pour toutes les familles** dont le transport est assuré par la Région. Un demi-tarif (55€) s'appliquera pour les élèves inscrits dans un regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Au total, cette nouvelle tarification représente un effort budgétaire de plus de 4 millions d'euros sur l'ensemble de



la Région, et près de 90% des familles ligériennes verront le coût des transports scolaires baisser dès la rentrée 2019.

Les inscriptions aux transports scolaires pour l'année scolaire 2019-2020 sont ouvertes du 13 mai au 15 juillet 2019 et s'effectuent uniquement par internet <https://aleop.paysdelaloire.fr>

Au-delà de cette date, une majoration de 20€ sera appliquée pour tout retard d'inscription, sauf en cas de motif justifié (déménagement, affectation tardive, changement de situation familiale). La carte de transport de chaque élève sera adressée fin août directement au domicile des parents.



Une nouvelle marque de transport régional et un nouveau site internet

En 2019, la Région des Pays de la Loire lance sa nouvelle marque de transport régional Aléop. Ainsi, depuis le 27 février, tous les modes de transport, lignes routières régionales, lignes interurbaines,

transports scolaires, navettes Yeu-Continent et TER sont rassemblés sous une identité unique et facilement identifiable.

Le dévoilement de la nouvelle marque transport des Pays de la Loire s'accompagne de la mise en ligne du nouveau site dédié au transport régional <https://aleop.paysdelaloire.fr>

A la clé : une information voyageurs claire et facile d'accès pour plus de proximité avec les usagers. Le site regroupe les informations des lignes interurbaines, des TER, des transports scolaires et à la demande et des liaisons bateaux avec l'Île d'Yeu : fiches horaires, circuits, mais donne aussi les alertes de circulation en temps réel (météo, travaux, ...).

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN SUD RETZ ATLANTIQUE



Habitat mobile et innovant pour jeunes travailleurs

CONCOURS D'IDEES : MOBIL'HAB

Créer une dynamique de territoire durable nécessite d'offrir en son sein, une variété de "modes d'habiter"



Dans certains territoires du département, l'absence de logements rapidement disponibles, adaptés et situés à proximité des lieux de travail, constitue un véritable frein au maintien ou au développement d'une activité.

Face à ce constat, l'Association Habitat Jeunes en Pays de Grand Lieu, Machecoul et Logne, qui œuvre depuis de nombreuses années auprès des jeunes travailleurs pour proposer une offre d'habitat diversifiée (90 places à ce jour au sein de 4 Résidences Jeunes Travailleurs, accueil chez l'habitant), organise avec l'appui du CAUE 44, un concours d'idées ayant pour objet d'imaginer un habitat différent, un habitat "mobile et innovant" répondant à la fois aux particularités du territoire et aux aspirations des jeunes travailleurs.

Ce concours est ouvert à des équipes pluridisciplinaires, où jeunes architectes, étudiants en architecture, en design, en urbanisme, et jeunes travailleurs sont invités à concevoir l'habitat jeunes travailleurs de demain.

Comme le souligne Claude Naud, Président de l'Association de l'Habitat des Jeunes, "Depuis 10 ans, la demande et la nécessité d'hébergement des jeunes a évolué face à la nouvelle culture des jeunes vis-à-vis de la mobilité mais également afin de répondre aux besoins de l'économie locale (apprentissage ou formation des jeunes, recrutement de

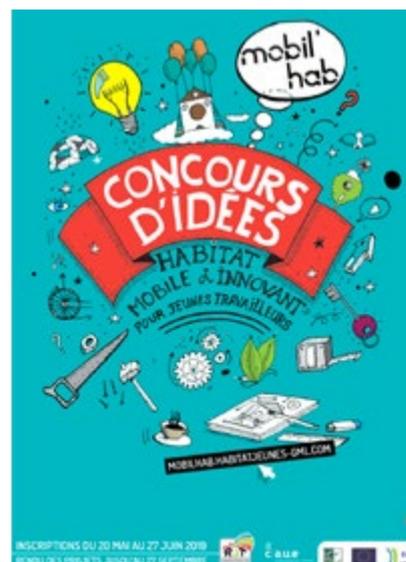
jeunes diplômés). Dans le cadre du concours, 3 communes du territoire de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique (La Marne, Touvois, Corcoué sur Logne) disposant d'offres d'hébergements jeunes insuffisantes participent à ce projet."

Selon Peggy Jehanno, Directrice Habitat Jeunes Grandlieu Machecoul et Logne : "Ce concours s'inscrit pleinement dans le projet de l'association 2018/2021 qui a pour objectif de faire se rencontrer des jeunes de milieux différents (rural, urbain, social) représentatifs de la jeunesse dans toute sa diversité."

Mickaël Gobin, architecte du CAUE souligne que "les équipes candidates n'auront pas seulement à créer un "objet" mais à susciter des interrogations. Elles devront tenir compte des contraintes des terrains sélectionnés avec des cas particuliers. Le prototype proposé

(d'environ 25m² pour 1 personne ou 1 couple) devra être adaptable à chacun d'entre eux".

Pour toute demande de renseignement ou d'inscription : www.mobilhab.habitatjeunes-gml.com



Calendrier de l'évènement :

19 décembre 2018

Atelier participatif #1 (à la RJT Saint-Philbert de Grandlieu)

mars 2019

Lancement officiel de la communication et mise à disposition du règlement de concours

11 avril 2019

"Rencontres mobiles" (au CAUE 44)

25 mai 2019

Visite IN -SITU des 3 sites proposés et ouverture des inscriptions

28 juin 2019

Clôture des inscriptions

02 août 2019

Clôture de la période de questions-réponses

Septembre 2019

Atelier participatif #2 (à la RJT Saint-Philbert de Grandlieu)

27 septembre 2019

Date limite de remise des prestations

Début octobre 2019

Jury du concours

19 octobre 2019

Table-ronde et proclamation des résultats lors des Journées Nationales de l'Architecture

De nouveaux logos pour les espaces aquatiques

Les nouveaux logos des espaces aquatiques de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique ont été posés courant mars.

La piscine de Legé devient l'espace aquatique "le Château d'O".
Espace aquatique de plein air, il a ouvert ses portes au public le lundi 8 avril 2019.



Horaires d'ouverture "Château d'O"

Hors vacances scolaires

Mercredi : 14h/18h
Vendredi : 12h30/13h45
Samedi : 14h/18h
Dimanche : 10h/12h30

Vacances scolaires

Du lundi au jeudi : 10h/12h - 14h/18h
Vendredi : 10h/12h - 14h/19h
Samedi : 14h/18h
Dimanche : 10h/12h30

Tél : **02 40 26 31 37**

Email : chateaudo@ccsudretzatlantique.fr



L'espace aquatique l'Océane est ouvert à l'année
Information sur les horaires d'ouverture
et les tarifs sur www.ccmachecoul.fr/oceane/

Tél : **02 40 78 53 30**

Email : espacesaquatiques@ccsudretzatlantique.fr

TOURISME



L'Office de Tourisme Sud Retz Atlantique

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'Office de tourisme Sud Retz Atlantique est constitué sous forme d'un Service Public Administratif (SPA), rattaché au service développement territorial de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique.

L'Office de tourisme Sud Retz Atlantique a pour missions principales l'accueil, l'information des visiteurs, la promotion touristique, la coordination des socio-professionnels et acteurs locaux du tourisme.

Bénéficiant du dynamisme suscité par l'équipe antérieure, la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique a procédé à l'installation d'un Conseil d'exploitation qui se compose d'un "Collège d'Elus" (14 membres) et d'un "Collège Société Civile" (9 membres), dont le rôle consultatif consiste à participer aux projets de développement touristique du territoire.

Collège Elus :

Céline NOUVEAU (Corcoué-sur-Logne), Jean-Marc PATRON (La Marne), Annick CARTAUD (Legé), Laurence DELAUAUD (Legé), Thierry GRASSINEAU (Legé), Fabrice BERNARD (Machecoul-Saint-Même), Didier FAVREAU (Machecoul-Saint-Même), Benoit LIGNEY (Machecoul-Saint-Même), Annie CHIFFOLEAU (Paulx), Yvon PLANTARD (Saint-Mars-de-Coutais), Sabrina JAUNET (Saint-Etienne-de-Mer-Morte), Alain CHARLES (Touvois), Chantal THABARD (Villeneuve-en-Retz) et Ange SPANO (Villeneuve-en-Retz).

Collège Société civile :

Louis CERCLERON (Président de Rais Creations), Béatrice DE GRANDMAISON (Propriétaire Château de Machecoul), Anne HORCHOLLE (Ancienne bénévole association OT Région de Machecoul), Yannick LE BLEIS (Ancien bénévole association OT Région de Machecoul), Robert LE ROY (Président ASAC), Hélène PETITEAU (Ancienne bénévole association OT Région de Machecoul), Catherine PLANTIVE (Hébergeur), Romuald RENAUD (Président Musée du Pays de Retz), Solange VALENTIN (Ancienne bénévole association OT Région de Machecoul).

Site internet : www.tourisme-regiondemachecoul.fr

Email : officedetourisme@ccsudretzatlantique.fr

Bureau de Machecoul - St-Même :

14 place des halles - 02.40.31.42.87

• du 1^{er} Avril au 15 Juin 2019 :

les mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
le samedi matin : de 9h à 12h30

• du 16 Juin au 7 Juillet

et du 1^{er} au 30 Septembre 2019 :
du mardi au samedi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

• du 8 Juillet au 31 Août 2019 :

du mardi au samedi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
le dimanche matin : de 10h à 12h30

Bureau de Legé :

ouvert de juillet à septembre 2019 (consulter le site internet pour les horaires d'ouverture)

Bureau de Villeneuve en Retz :

La Salorge- Bourgneuf - 02.40.31.88.88

• du 1^{er} Avril au 30 Juin

et du 1^{er} au 30 Septembre 2019 :
les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9h30 à 13h, et de 14h à 17h30.
(fermé toute la journée le jeudi, le dimanche et les jours fériés)

• du 1^{er} Juillet au 31 Août 2019 :

du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h30
le dimanche matin et les jours fériés : de 10h à 12h30.

Point Expos

Dans la continuité des services proposés par l'Office de Tourisme, les expositions reprennent dans les Bureaux d'Information Touristique de Machecoul-Saint-Même et Villeneuve-en-Retz.

Afin de créer de la mise en réseau et d'initier des projets collaboratifs, une nouvelle formule est proposée dans la présentation des artistes et de leurs œuvres avec 3 temps forts annuels qui mettront à l'honneur les exposants. Une soirée de lancement des expositions a eu lieu le 1^{er} mars sur le Bureau d'Information Touristique de Machecoul-Saint-Même et une seconde a suivi le 05 avril sur le Bureau d'Information Touristique de Villeneuve-en-Retz.

EXPOSITIONS PRINTEMPS 2019



EXPOSITIONS 2019



Bureau d'Information Touristique de Bourgneuf en Retz
Office de Tourisme Sud Retz Atlantique
La Salorge - Route de Bouin
44580 VILLENEUVE EN RETZ
Tél : 02 40 31 88 88 - officedetourisme@ccsudretzatlantique.fr
www.tourisme-regiondemachecoul.fr

Communauté de communes Sud Retz Atlantique - Maison de l'Intercommunalité
ZIA de la Seiglerie 3 - 2, rue Galilée - BP 13 - 44270 MACHECOUL-SAINT-MEME - Tél 02 40 02 32 62

Bulletin d'Informations de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique - Avril 2019 ©
Directeur de la publication : Claude NAUD - Responsable Communication : Martine BROSSEAU
Réalisation : JL-I Machecoul - 06 85 12 61 03. www.jl-i.fr -
Impression : Imprimerie Nouvelle Pornic 02 40 82 01 26 Imprimé en 13 500 exemplaires
avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.